



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

31 décembre 2022



Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 15 mars 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 mars 2023

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	2022	2021
Actif		
Actif courant		
Placements	5 331 224 \$	7 389 862 \$
Trésorerie	55 668	157 196
Dividendes et intérêts à recevoir	14 980	21 363
Souscriptions à recevoir	5 304	-
	5 407 176	7 568 421
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	2 533	9 594
Distributions à payer (note 4)	11 917	13 772
	14 450	23 366
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 392 726 \$	7 545 055 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	2 169 675 \$	3 105 610 \$
Série A	1 900 211	2 978 622
Série F	736 253	999 215
Série D	586 587	461 608
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	197 092	213 627
Série A	198 774	231 428
Série F	61 381	63 709
Série D	50 496	30 305
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	11,01 \$	14,54 \$
Série A	9,56	12,87
Série F	11,99	15,68
Série D	11,62	15,23

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	197 885 \$	156 945 \$
Intérêts à distribuer	34 627	63 818
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	283 567	257 768
Gain (perte) de change net réalisé	5 014	(2 345)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 578 450)	1 675 350
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(1 235)	1 351
Gain (perte) net sur les placements	(1 058 592)	2 152 887
Revenu total (montant net)	(1 058 592) \$	2 152 887 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	76 336 \$	84 795 \$
Frais de service	46 926	55 106
Retenues d'impôts	6 844	6 178
Coûts de l'information aux porteurs de parts	53 496	46 702
Honoraires d'audit	37 602	32 955
Honoraires des agents des transferts	60 434	56 095
Droits de garde et frais bancaires	35 526	35 362
Frais du comité d'examen indépendant	338	349
Droits de dépôt	17 062	21 973
Frais juridiques	15 624	6 399
Coûts de transactions (note 8)	944	2 361
Total des charges	351 132	348 275
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 409 724) \$	1 804 612 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	(550 883) \$	750 557 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	(560 279)	714 534
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	(174 309)	242 030
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	(124 253)	97 491
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	(2,68) \$	3,45 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	(2,48)	3,01
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	(2,84)	3,79
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	(2,96)	3,58

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	7 545 055 \$	6 485 839 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 409 724) \$	1 804 612 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	326 925	169 124
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	290 805	291 702
Rachat de parts rachetables	(912 829)	(748 924)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(295 099) \$	(288 098) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(447 506)	(457 298)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(447 506) \$	(457 298) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	5 392 726 \$	7 545 055 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	3 105 610 \$	2 612 821 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(550 883) \$	750 557 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	34 775	43 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	119 033	129 207
Rachat de parts rachetables	(167 786)	(237 230)
Transfert de parts rachetables	(199 604)	(11 157)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(213 582) \$	(75 680) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(171 470)	(182 088)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(171 470) \$	(182 088) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 169 675 \$	3 105 610 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 978 622 \$	2 716 729 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(560 279) \$	714 534 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	255 329	1 700
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	114 181	119 766
Rachat de parts rachetables	(553 885)	(375 513)
Transfert de parts rachetables	(145 301)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(329 676) \$	(254 047) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(188 456)	(198 594)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(188 456) \$	(198 594) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 900 211 \$	2 978 622 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	999 215 \$	818 357 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(174 309) \$	242 030 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	2 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	27 504	28 075
Rachat de parts rachetables	(64 642)	(49 373)
Transfert de parts rachetables	-	11 157
Opérations sur parts rachetables, montant net	(37 138) \$	(7 641) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(51 515)	(53 531)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(51 515) \$	(53 531) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	736 253 \$	999 215 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	461 608 \$	337 932 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(124 253) \$	97 491 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	36 821	121 424
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	30 087	14 654
Rachat de parts rachetables	(126 516)	(86 808)
Transfert de parts rachetables	344 905	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	285 297 \$	49 270 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(36 065)	(23 085)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(36 065) \$	(23 085) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	586 587 \$	461 608 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 409 724) \$	1 804 612 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(1 272)	1 308
(Gain) réalisé à la vente de placements	(283 567)	(257 768)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	1 578 450	(1 675 350)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	1 235	(1 351)
Produit de la vente de placements	736 608	1 265 095
Achats de placements	-	(285 527)
Autres ajustements au coût des placements	27 147	-
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	5 148	(2 973)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	654 025 \$	848 046 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	321 621	170 124
Rachat de parts rachetables	(919 890)	(748 980)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(158 556)	(166 075)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(756 825) \$	(744 931) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(102 800)	103 115
Gain (perte) de change sur la trésorerie	1 272	(1 308)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	157 196	55 389
Trésorerie à la clôture de l'exercice	55 668 \$	157 196 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice*	31 944 \$	63 818 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	200 107	146 443

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Finance				
5 400	Bank of America Corporation	44 243	242 160	4,5
3 200	Banque de Montréal	208 958	392 512	7,3
6 400	Banque Canadienne Impériale de Commerce	359 928	350 528	6,5
1 500	JPMorgan Chase & Co.	54 243	272 357	5,1
16 100	Société Financière Manuvie	355 005	388 815	7,2
2 150	Morgan Stanley	120 077	247 502	4,6
3 100	Banque Royale du Canada	163 410	394 630	7,3
6 200	Financière Sun Life inc.	157 382	389 670	7,2
5 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	312 900	371 504	6,9
4 450	La Banque Toronto-Dominion	165 142	390 131	7,2
19 900	Timbercreek Financial Corp.	201 031	141 489	2,6
		2 142 319	3 581 298	66,4
Immobilier				
1 000	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	151 440	197 237	3,7
6 500	Allied Properties Real Estate Investment Trust	210 791	166 400	3,1
20 300	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	296 287	299 628	5,6
1 450	Digital Realty Trust, Inc.	213 584	196 860	3,6
18 100	InterRent Real Estate Investment Trust	192 516	231 680	4,3
13 300	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	109 823	215 593	4,0
1 250	Prologis, Inc.	102 116	190 796	3,5
9 400	SmartCentres Real Estate Investment Trust	234 805	251 732	4,7
		1 511 362	1 749 926	32,5
Total des placements		3 653 681	5 331 224	98,9
Autres actifs, moins les passifs			61 502	1,1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			5 392 726	100,0

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement de titres des secteurs des banques, des autres services financiers et de l'immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Chaque part détenue par des porteurs en date du 18 octobre 2011 a été convertie en une part de série R à la date de conversion. Seuls les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 22 octobre 2011. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 27 octobre 2011. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent ni frais d'acquisition initiaux ni frais de service, et sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice.

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	219 148	253 027	64 184	27 170
Parts rachetables émises	3 090	145	198	8 258
Parts rachetables émises au réinvestissement	9 571	9 945	1 936	1 039
Parts rachetables rachetées	(17 276)	(31 689)	(3 455)	(6 162)
Parts rachetables transférées entre séries	(906)	-	846	-
Total en circulation au 31 décembre 2021	213 627	231 428	63 709	30 305
Parts rachetables émises	2 547	22 252	-	2 770
Parts rachetables émises au réinvestissement	9 764	10 676	2 085	2 410
Parts rachetables rachetées	(14 415)	(53 225)	(4 413)	(9 093)
Parts rachetables transférées entre séries	(14 431)	(12 357)	-	24 104
Total en circulation au 31 décembre 2022	197 092	198 774	61 381	50 496

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 205 306 parts pour la série R (217 523 parts en 2021), à 225 726 parts pour la série A (237 337 parts en 2021), à 61 464 parts pour la série F (63 824 parts en 2021) et à 41 982 parts pour la série D (27 228 parts en 2021).

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 447 506 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (457 298 \$ en 2021).

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts des séries A et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,00 %	1,10 %

Le Fonds ne paie plus de frais de service à l'égard des parts de série D depuis le 1^{er} mai 2022. Avant ce changement, le Fonds payait des frais de service de 0,25 % aux courtiers sur la base de l'actif total investi dans les parts de série D.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 40 760 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (36 773 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 ou 2021.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

En mars 2023, des banques du secteur ont connu des problèmes de liquidité et de solvabilité et, par conséquent, des agences gouvernementales américaines ont pris le contrôle des activités de certaines banques régionales ou sont intervenues dans leurs activités. Bien que ces problèmes de liquidité soient actuellement limités à certaines banques régionales, rien ne garantit qu'ils n'auront pas d'incidence sur d'autres banques. L'issue définitive de ces problèmes de liquidité et de solvabilité et l'ampleur de leur incidence sur le Fonds sont incertaines et pourraient être importantes.

Au 31 décembre 2022, 98,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (97,9 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 266 561 \$ (369 493 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 350 755 \$	25,0	2 007 565 \$	26,6

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 346 912 \$ (1 931 693 \$ au 31 décembre 2021) et à 3 843 \$ (75 872 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 67 538 \$ (100 378 \$ au 31 décembre 2021), ou 1,3 % (1,3 % au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds ne détenait aucun titre de créance à revenu fixe aux 31 décembre 2022 et 2021. La juste valeur des titres d'emprunt tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Ce risque est sensiblement atténué par les critères utilisés pour la sélection des titres de sociétés. Des analyses de solvabilité sont réalisées régulièrement pour tous les placements du Fonds et le niveau de risque est géré et réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse des secteurs d'activité et des émetteurs.

Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 581 298	-	-	3 581 298
FPI	1 749 926	-	-	1 749 926
Total des actifs financiers	5 331 224	-	-	5 331 224

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	4 545 063	-	-	4 545 063
FPI	2 844 799	-	-	2 844 799
Total des actifs financiers	7 389 862	-	-	7 389 862

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Aux 31 décembre	2022	2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	73,9	72,3
États-Unis	25,0	25,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,1	2,1
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Aux 31 décembre	2022	2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	66,4	60,2
Immobilier	32,5	37,7
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,1	2,1
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télé. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.